



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



19097500

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

- 9 JUL. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : 0449745547

Dénomination Le Restaurant du Coeur de Charleroi
(en entier) :

(en abrégé) : Le Resto du Coeur de Charleroi

Forme juridique : ASBL

Siège : Place Elie Delferrière, 6/7 - 6000 CHARLEROI

Objet de l'acte : DEMISSIONS - DESIGNATIONS

Lors de l'Assemblée générale du 16 janvier 2019, à l'unanimité, les Membres ont approuvé :

- La démission de l'ASBL le GERMOIR, N.N. 422.922.473, Rue de Monceau Fontain, 42/3 à 6031 Monceau-Sur-Sambre, représentée par Dominique Bricoult. Prise de connaissance de la demande de démission le 28/09/18.
- La démission de Babette JANDRAIN qui représente la Ville de Charleroi, N.N.207.310.774., Place Charles II à 6000 CHARLEROI. Prise de connaissance de la demande de démission le 03/12/18. La Ville de Charleroi poursuit son mandat.

Lors de l'Assemblée générale du 19 juin 2019, à l'unanimité, les Membres ont approuvé :

- Le remplacement de Alicia MONARD, représentant, à l'Assemblée générale, le C.P.A.S. de Charleroi, N.N. 212.358.536., Boulevard Joseph II, 13 à 6000 CHARLEROI, demandé le 02 avril 2019, par Jean-Luc VANDROOGENBROECK.
- Le remplacement de Babette JANDRAIN, représentant, à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration, la Ville de Charleroi, N.N.207.310.774., Place Charles II à 6000 CHARLEROI, demandé le 31 mai 2019, par Françoise DASPREMONT.

Le Président,
Marcel LEROY

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature